

La nature est la source de notre bien-être



Pour nourrir sa progéniture, l'abeille vipérine récolte exclusivement le pollen de la vipérine à fleurs bleues. La disparition de cette plante entraînerait celle de l'abeille. © Plan Biodivers

Nombreuses sont les personnes qui n'ont pas conscience du rôle crucial que joue la diversité de la nature. Elle nous maintient en bonne santé et constitue la base de la production alimentaire. Elle nous protège des catastrophes naturelles et nous aide à nous adapter au changement climatique. Ces « prestations » se nomment services écosystémiques. Mais la nature est de moins en moins en mesure de les fournir, car de nombreux écosystèmes fonctionnels sont insidieusement détruits et la biodiversité recule partout. L'Initiative biodiversité veut contrer cette évolution et sauvegarder notre source de vie.

Notre source de vie est menacée

Aujourd'hui, en Suisse, près de la moitié des milieux naturels sont en danger et de nombreux écosystèmes sont gravement altérés. Un tiers environ de nos espèces animales et végétales sont menacées ou déjà éteintes. Leurs habitats ont été remplacés par des prairies monotones et des cultures intensives ou par le béton et l'asphalte. Il existe pourtant des exemples positifs prouvant que la production alimentaire, l'habitat, la mobilité et la production d'énergie sont compatibles avec la nature. L'Initiative biodiversité améliore les conditions permettant de fonctionner avec la nature plutôt que contre elle et de préserver ainsi notre source de vie pour les générations futures.

Faits et chiffres

Fertilité du sol

Dans un seul centimètre cube de sol sain, on trouve des milliards d'êtres vivants. Ils sont essentiels à la croissance des plantes et donc à notre alimentation. Ils assurent également la propreté de l'eau potable et prélèvent dans l'atmosphère le CO₂ nuisible au climat. Chaque mètre carré construit amenuise ces services. En ralentissant l'activité de construction excessive, on préserve davantage de sols.

[En savoir plus](#)



Les collemboles millimétriques sont des producteurs d'humus importants. Ils vivent dans la couche supérieure du sol. En Suisse, il en existe 250 espèces connues.

© Plan Biodivers

Pollinisation

Selon la station de recherche Agroscope, la valeur de la pollinisation par les insectes se chiffre à 500 millions de francs par an en Suisse. Et ce montant ne concerne que les plantes cultivées destinées à la production alimentaire ! La valeur de la pollinisation des plantes sauvages n'est pas prise en compte.

[En savoir plus](#)



Les insectes apprécient les chardons. Grâce aux jardins semi-naturels et aux jachères florales sur les terres assolées, les espèces de chardons comme la cardère sauvage reviennent en force.

© Plan Biodivers

Protection du climat

Les forêts, les prairies et en particulier les marais sont d'importants réservoirs de carbone. Ils absorbent le CO₂ par le biais de la croissance des plantes et le stockent sous forme de carbone. La nature se charge de ce service de manière efficace et économique. Les écosystèmes dotés d'une biodiversité élevée fournissent des prestations particulièrement étendues.

[En savoir plus](#)



Les tourbières abritent des espèces très spécialisées. Elles stockent du carbone et participent à la régulation du climat.

© Suisse Tourisme, Max Schmid

Fonction protectrice

Les prairies et les forêts riches en espèces stabilisent les pentes abruptes. Les forêts de protection protègent les villages et les infrastructures des chutes de pierres, des avalanches ou des glissements de terrain. Si l'on devait fournir ces prestations à l'aide de paravalanches ou d'ouvrages de sécurisation des pentes, le prix serait tout simplement exorbitant. Dans les zones urbaines, les espaces verts proches de l'état naturel renforcent la cohésion sociale et préviennent l'agressivité et la solitude.

[En savoir plus](#)



Les forêts protègent les villages et les infrastructures des chutes de pierres, des avalanches ou des glissements de terrain.

© Plan Biodivers

Faits et chiffres

Santé

La nature nous maintient en bonne santé en agissant positivement sur notre psychisme et notre système immunitaire. De plus, la biodiversité fournit des services directs en faveur de notre santé. Un hectare de forêt, par exemple, filtre chaque année jusqu'à cinquante tonnes de suie et de poussière présentes dans l'air. Plus il y a d'arbres et d'espaces verts indigènes, meilleure est la qualité de l'air, en particulier dans les zones urbaines et le long des axes de circulation.

Les substances actives de 118 des 150 médicaments les plus prescrits proviennent de substances naturelles. Parmi celles-ci, se trouvent des médicaments aussi connus que l'aspirine, issue du saule, le Dafalgan, le sirop contre la toux (Bexine), la pénicilline, les antipaludéens et, en cas de fortes douleurs, la morphine issue du pavot. De nombreux remèdes pour le traitement de symptômes courants trouvent aussi leur principe actif dans la nature : le Kamillosan pour la guérison des plaies, l'Echinaforce contre les refroidissements, ou encore le Carmol pour aider la digestion et lutter contre les malaises.

[En savoir plus](#)



Les enfants se développent mieux dans un environnement naturel.

© Plan Biodivers

Adaptation au climat

Le changement climatique augmente les phénomènes météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, les vagues de chaleur, les tempêtes et les fortes pluies. Les habitats proches de l'état naturel et dotés d'une biodiversité élevée permettent de réduire les effets de ces événements extrêmes. La préservation d'écosystèmes sains est donc, et de loin, le moyen le plus rentable de s'adapter au climat, car les arbres sont les meilleurs climatiseurs, les rivières proches de l'état naturel la meilleure protection contre les inondations et les marais le meilleur réservoir d'eau pour les périodes de sécheresse prolongées.

[En savoir plus](#)



Les forêts, les marais, les rivières et les zones humides semi-naturels présentant une biodiversité élevée nous offrent la meilleure protection contre les conséquences du changement climatique.

© Plan Biodivers

Des fleuves, des rivières et des ruisseaux vivants

Les cours d'eau proches de l'état naturel ne font pas seulement partie intégrante des plus beaux paysages de Suisse, ils offrent également une contribution essentielle à la biodiversité et nous protègent contre les inondations. La préservation et la revitalisation de nos rivières et ruisseaux bénéficient donc à l'être humain et à la nature.

En revitalisant les rivières, on ralentit et on retient le ruissellement des eaux. Cela est particulièrement important pour de nombreuses espèces de poissons qui ont besoin d'eau froide, comme les nases, et qui sont fortement menacées par l'augmentation des épisodes de chaleur due au changement climatique, mais aussi pour l'agriculture. De plus, les cours d'eau naturels et revitalisés apportent une importante contribution au stockage des eaux souterraines, à la protection contre l'érosion et à la purification de l'eau.

[En savoir plus](#)



Les poissons migrateurs, comme ces nases, ont besoin de rivières non aménagées pour se rendre dans leurs frayères.

© Michel Roggo

De bonnes solutions grâce à de bonnes initiatives

La loi sur les forêts, la loi sur la protection des eaux ou la protection des marais intégrée à la Constitution : de nombreux acquis en matière de protection de la nature sont devenus incontournables.

La protection de la forêt (niveau fédéral)

En Suisse, la forêt est protégée depuis 1876 déjà. En raison d'une multiplication de catastrophes naturelles causées par des défrichements massifs, le Conseil fédéral avait interdit les coupes rases sans autorisation dans les régions de montagne. Celui qui voulait abattre des arbres était tenu de les replanter. Deux décennies plus tard, la loi a été étendue à l'ensemble du territoire suisse.

Du point de vue de la biodiversité, le milieu forestier se porte plutôt bien en Suisse. Mais la situation pourrait être meilleure : les forêts mixtes riches en espèces sont mieux armées pour faire face au changement climatique que les forêts commerciales monotones.

[Loi fédérale sur les forêts](#)



Les forêts clairsemées et humide sont particulièrement riches en espèces, mais elles sont devenues rares.

© Plan Biodivers

La revitalisation des rivières (niveau cantonal)

Il y a une trentaine d'années, grâce à une initiative populaire, le parc de protection des zones alluviales du canton d'Argovie a vu le jour. L'initiative avait été lancée par huit organisations argoviennes de protection de la nature et de l'environnement. Les électeurs argoviens ont nettement accepté l'Initiative sur la protection des zones alluviales, avec 67,7% de oui.

Depuis la surface des zones alluviales est passée de 600 à plus de 1600 hectares, ce qui correspond à 1% de la surface du canton. Les zones alluviales contribuent à la protection des eaux et des nappes phréatiques, constituent un espace de détente et servent d'habitat à une faune et une flore variées.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



Parc de protection des zones alluviales du canton d'Argovie

© Suisse Tourisme

La biodiversité dans les zones urbaines (niveau communal)

Afin d'améliorer la qualité de vie et de s'adapter au changement climatique, de nombreuses villes suisses ont lancé des initiatives et des projets visant à accroître la biodiversité dans les zones urbaines. Ainsi, en septembre 2023, les électeurs de la ville de Zurich ont accepté, avec une part de oui dépassant largement les 60%, un crédit-cadre de 130 millions de francs pour des mesures de réduction de la chaleur. Ces fonds permettront de soutenir financièrement la conservation et les plantations d'arbres, la végétalisation des toitures et des façades ainsi que la désimperméabilisation des sols.

En de nombreux endroits en Suisse, les zones d'habitation forment des refuges importants pour des espèces animales et végétales rares, car elles offrent de petites structures qui se sont raréfiées ailleurs. Ce type d'habitat peut être mieux valorisés et mis en réseau avec les milieux naturels de la campagne.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



Schlieren, au Rietpark : les irrégularités du terrain proches de l'état naturel se prêtent à la collecte et à l'infiltration de l'eau de pluie après les précipitations.

© Canton de Zurich

De bonnes solutions grâce à de bonnes initiatives

La biodiversité dans les zones urbaines (niveau communal)

Afin d'améliorer la qualité de vie et de s'adapter au changement climatique, de nombreuses villes suisses ont lancé des initiatives et des projets visant à accroître la biodiversité dans les zones urbaines. Ainsi, en septembre 2023, les électeurs de la ville de Zurich ont accepté, avec une part de oui dépassant largement les 60%, un crédit-cadre de 130 millions de francs pour des mesures de réduction de la chaleur. Ces fonds permettront de soutenir financièrement la conservation et les plantations d'arbres, la végétalisation des toitures et des façades ainsi que la désimperméabilisation des sols.

En de nombreux endroits en Suisse, les zones d'habitation forment des refuges importants pour des espèces animales et végétales rares, car elles offrent de petites structures qui se sont raréfiées ailleurs. Ce type d'habitat peuvent être mieux valorisés et mis en réseau avec les milieux naturels de la campagne.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



Les bandes de fleurs et herbes sauvages offrent des habitats de qualité aux insectes et aux animaux.

© Manfred Luethy, Agrofutura

Pour de plus amples informations

[Message relatif à l'initiative populaire \(2022\):](#)

«Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)», chapitre 2.2 «Paysage et culture du bâti»

[Protéger les marais pour la biodiversité et le climat](#) WWF

[Liste rouge des espèces menacées en Suisse : Poisson et cyclostomes](#) OFEV 2022

[Biodiversité et changement climatique](#) Hotspot SCNAT

[Liste rouge : Espèces menacées en Suisse](#) UFEV

[Loi fédérale sur les forêts](#)

[Demande, offre et valeur de la pollinisation par les insectes dans l'agriculture suisse](#)

Recherche agronomique Suisse

[Préserver notre source de vie](#)

Site web initiative-biodiversité.ch

[Biodiversité du sol](#) Hotspot SCNAT

L'Initiative biodiversité

L'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages » (initiative sur la biodiversité) a pour objectif d'éviter la crise de la biodiversité et de mieux garantir la diversité biologique de la Suisse. La Confédération ainsi que les cantons doivent désigner et préserver les objets protégés et garantir les surfaces nécessaires à la biodiversité. Pour cela, les moyens financiers et humains nécessaires doivent être mis à disposition. En outre, l'initiative vise à ce que les valeurs naturelles, les paysages et le patrimoine architectural soient protégés. Ce qui est protégé juridiquement doit également bénéficier d'une protection effective, notamment contre les pertes progressives dues à des interventions importantes. Les objets protégés d'importance nationale ne doivent pas pouvoir être sacrifiés au profit d'intérêts cantonaux particuliers.

Questions et réponses

Pourquoi devrions-nous protéger la biodiversité ?

La biodiversité, notre source de vie. L'être humain, les animaux, les plantes et les milieux naturels sont interdépendants. Ainsi, les insectes pollinisent les plantes, servent de nourriture pour les oiseaux et les poissons, décomposent la matière organique et la rendent disponible pour d'autres organismes. Des sols fertiles nous nourrissent et purifient l'eau que nous buvons. De nombreux secteurs économiques dépendent de la biodiversité, de la production alimentaire au tourisme en passant par l'industrie pharmaceutique et l'industrie du bois.

Une nature diversifiée atténue également les conséquences du changement climatique : les arbres et les marais permettent de rafraîchir la température de l'air, même pendant les journées les plus chaudes, et stockent une grande quantité de CO₂. Les zones alluviales protègent les habitations et les terres agricoles des inondations.

À quel point est-il urgent d'agir ?

L'état de la biodiversité en Suisse est alarmant :

- › Un tiers des espèces animales et végétales de Suisse sont menacées ou ont déjà disparu.
- › La moitié des milieux naturels sont aujourd'hui en danger.
- › De magnifiques paysages sont continuellement détruits.

Les principales causes de la perte de biodiversité, donc de notre source de vie, sont l'utilisation intensive des terres et la disparition des milieux naturels. Depuis 1900, 7600 km² de milieux naturels riches en espèces tels que prairies sèches, zones alluviales et marais, ont disparu. Cela correspond à près d'un cinquième de la superficie de notre pays, soit l'équivalent des cantons du Jura, de Fribourg et du Valais réunis. De plus, la qualité des surfaces existantes est en net recul, notamment en raison

d'une mise en réseau insuffisante, des conséquences du changement climatique ou encore du manque de moyens financiers pour les entretenir.

De nombreuses mesures ont déjà été adoptées afin de promouvoir la biodiversité dans l'agriculture, dans les zones urbaines et dans les forêts. Mais cela ne suffit pas ; les mesures peinent à être appliquées et la biodiversité suisse reste profondément menacée.

La nature n'est pas la seule à souffrir de l'évolution des dernières décennies. À travers tout le pays, des paysages variés et des sites uniques sont défigurés et détruits. Une part non négligeable de nos trésors culturels est irrémédiablement perdue.

C'est pourquoi nous avons besoin de l'Initiative biodiversité.

Ce que demande l'initiative

L'initiative veut mieux ancrer la protection de la biodiversité dans la Constitution. Nos joyaux naturels et paysages ainsi que notre patrimoine architectural doivent être préservés sur long terme.

L'initiative demande des surfaces et des moyens pour la protection de la biodiversité et met la Confédération et les cantons face à leurs responsabilités. Elle agit sur trois leviers :

- › **Les surfaces.** Pour pouvoir fournir ses prestations indispensables, la nature a besoin d'une certaine surface. Une fois l'initiative acceptée, le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons détermineront quelle surface est effectivement requise. C'est pourquoi aucun chiffre ne figure dans le texte de l'initiative.
- › **La qualité.** La qualité est encore plus importante que la surface : la Confédération et les cantons doivent veiller à ce que les zones protégées soient assainies, mieux entretenues et étendues.

- › **Les moyens.** La Confédération et les cantons doivent mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des mesures urgentes requises pour protéger la biodiversité et pour rémunérer les prestations fournies par la biodiversité dans les terres cultivées, les forêts et les zones urbaines.

L'initiative élève au rang constitutionnel la pratique éprouvée de la pesée des intérêts et la renforce. De plus, la nature, les paysages diversifiés et les sites d'exception doivent être ménagés même en dehors des zones protégées. Protéger et exploiter vont de pair. L'initiative laisse suffisamment de marge de manœuvre pour que le Parlement puisse décider d'une mise en œuvre ciblée après son acceptation.